

ASSEMBLEE GENERALE 2014 du TPM

RAPPORT DE LA COMMISSION LICENCES

Bilan de l'année écoulée (au 19 septembre 2014)

153 personnes ont adhéré au club en 2013 / 2014, pour 152 licenciés à la FFESSM.

Quelques statistiques comparées avec les saisons précédentes:

Année	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Total	153	146	147	145	128	144

En date du 9 septembre 2014:

	2013	2014
Total	146	153
Nombre d'hommes (tous âges confondus)	110	114
Nombre de femmes (tous âges confondus)	36	39
Plus de 16 ans	131	136
Moins de 16 ans	15	17
Le plus jeune	7	1
Le plus âgé	76	77
Moyenne d'âge (tous âges confondus)	40.8	41.3
Moyenne d'âge (plus de 16 ans)	44.3	45.6

Les documents à fournir pour le renouvellement sont les suivants:

En plus de celui-ci, il faut également joindre:

- Le formulaire d'inscription, intégralement rempli
- Un certificat médical (copie) de moins d'un an. Il est **impératif** d'utiliser le modèle de certificat recommandé par la FFESSM.
Ce modèle de certificat est disponible en téléchargement au format PDF sur le site officiel de la FFESSM et sur le site du TPM.
- Un chèque du montant approprié.

Nous vous rappelons que le renouvellement ou la souscription d'une nouvelle licence est **OBLIGATOIRE** pour la pratique de toute activité physique (entraînement piscine, plongées en lacs ou mers, compétitions diverses etc.) à compter du **01.01.2015**.

Certificat médical

Le certificat médical est valable un an à partir de la date d'établissement et doit être en cours de validité dès lors que vous pratiquez une des activités sportives proposée par le club (plongée, apnée, nage avec palmes, audiovisuel etc..) que ce soit en piscine ou en milieu naturel.

Pour la pratique en compétition (apnée, hockey), le certificat est valable 6 mois seulement.

Licence

2014		2015	
Type	Tarifs	Type	Tarifs
Licence adulte	37.98	Licence adulte	38.21
Licence jeune	24.04	Licence jeune	24.18

Jusqu'à présent le tarif des cotisations TPM était fixé sans tenir compte du coût de la licence, qui est lui intégralement reversé à la FFESSM, et qui augmente chaque année, au contraire de la cotisation TPM (dernière augmentation en 2011, l'avant-dernière en 2005). Cette situation génère chaque année un manque à gagner.

Assurances complémentaires

Une fois n'est pas coutume, elles n'augmentent pas cette année, ce qui n'est pas arrivé depuis 2007.

2014		2015	
Type	Tarifs	Type	Tarifs
Loisir 1	19	Loisir 1	19,50
Loisir 2	30	Loisir 2	30,50
Loisir 3	52	Loisir 3	53

Les garanties offertes par ces assurances complémentaires sont décrites sur le site internet de la FFESSM.

Revue fédérale

L'abonnement à SUBAQUA reste à 26 €.

Rappels

Pour les moins de 18 ans: le tuteur légal doit fournir une autorisation parentale lors de la demande de licence.

La durée de validité d'une licence est de **15,5 mois** : du 15 septembre au 31 décembre de l'année suivante. Il n'y a aucune relation avec la date de délivrance mentionnée sur la licence.

Dominique Bannwarth
Responsable Licences